



**VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)**

N° 01_01_2024_07

Nombre de conseillers
en exercice : 29
présents : 24
votants : 28
nombre de voix pour : 23
nombre de voix contre : 4
abstention : 1
NPPV : 0

OBJET :

**Location de la salle
Polyvalente
de la Maison Pour Tous
--
Redevance, dépôt de
garantie et horaires**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le :

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 30 janvier

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 23 janvier 2024

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Agnès ROLIN, Virginie SONJON - MM Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint(e)s - Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Caroline HALLE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL - MM Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Laurence Bensa-RAIEVSKI (pouvoir à Patrick DESCHARRIERES), Marie-France CARRE (pouvoir à Agnès ROLIN), Catherine FAVAND (pouvoir à Christine CARBONE) - Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Absents excusés : Madame Anne-Marie SPALANZANI.

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le rapporteur, Roger BOIS, Adjoint à la Vie associative et aux Sports explique :

La salle polyvalente de la Maison Pour Tous et ses annexes (Hall, sanitaires, cuisine),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2144-3,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer le montant de la redevance et du dépôt de garantie, dus à raison de cette mise à disposition.

Le conseil municipal, à la majorité (4 voix contre : Nadine HEILLIETTE, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Daniel LEIFFLEN - 1 abstention : Agnès ROLIN) de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Annexe : tarifs et explications

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



Maison Pour Tous

Type manifestation	Coût	Forfait ménage obligatoire	Cautions	Cautions matériel
--------------------	------	----------------------------	----------	-------------------

Réception familiale bonimontaine sur présentation d'un justificatif de domicile	Location WEEK-END du vendredi 14h au dimanche 18h	780 €	50 €	1 000 €	1 000 €
	Location JOURNEE de 8h du matin à 9h le lendemain	455 €	50 €	1 000 €	1 000 €
	Location SOIREE de 18h à 9h le lendemain	260 €	50 €	1 000 €	1 000 €

Réception familiale extérieure	Location WEEK-END du vendredi 14h au dimanche 18h	1 300 €	50 €	1 000 €	1 000 €
	Location JOURNEE de 8h du matin à 9h le lendemain	780 €	50 €	1 000 €	1 000 €

Entreprise, Collectivités, autres (associations extérieures,...) uniquement en semaine	Location JOURNEE (du lundi au jeudi) de 8h00 à 9h00 le lendemain	520 €	50 €	1 000 €	1 000 €
	tranche supplémentaire de 4h	520 €	50 €	1 000 €	1 000 €

Associations de Mombonnot dans la limite d'une seule manifestation par an, quelque soit la salle	Location JOURNEE de 8h00 à 9h00 le lendemain	offerte	0 €	1 000 €	1 000 €
	A partir de la 2ème	260 €	50 €	1 000 €	1 000 €

Tarifs Bonimontains

La commune dispose de plusieurs salles louables aux habitants de la commune ainsi qu'aux extérieurs.

Les bonimontains bénéficient de tarifs préférentiels selon les espaces réservés.

Il convient de préciser par cette délibération que les tarifs bonimontains sont accordés aux conditions strictes suivantes :

- **Etre domicilié à Montbonnot-Saint-Martin**
ou
- **Avoir un parent direct (père et/ou mère) habitant la commune.**

En aucun cas, les tarifs bonimontains ne pourraient être appliqués à un réservant s'il ne respecte pas une de ces deux conditions.